

Demande de changement d'établissement pour une 1^{ère} Générale

Rentrée scolaire 2026

Note aux parents

Vous souhaitez que votre enfant effectue sa scolarité de 1^{ère} Générale dans un autre établissement que celui qu'il fréquente actuellement :

Vous devez pour ce faire effectuer votre demande par le lien ci-dessous :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/dsden-landes-demande-de-changement-etab-1er-generale>

Ces demandes seront à **transmettre pour le 15 juin 2026** et seront examinées le 22 juin 2026 par une commission d'affectation et ne pourront être satisfaites que dans la mesure où des places resteraient vacantes après affectation des élèves montants de l'établissement.